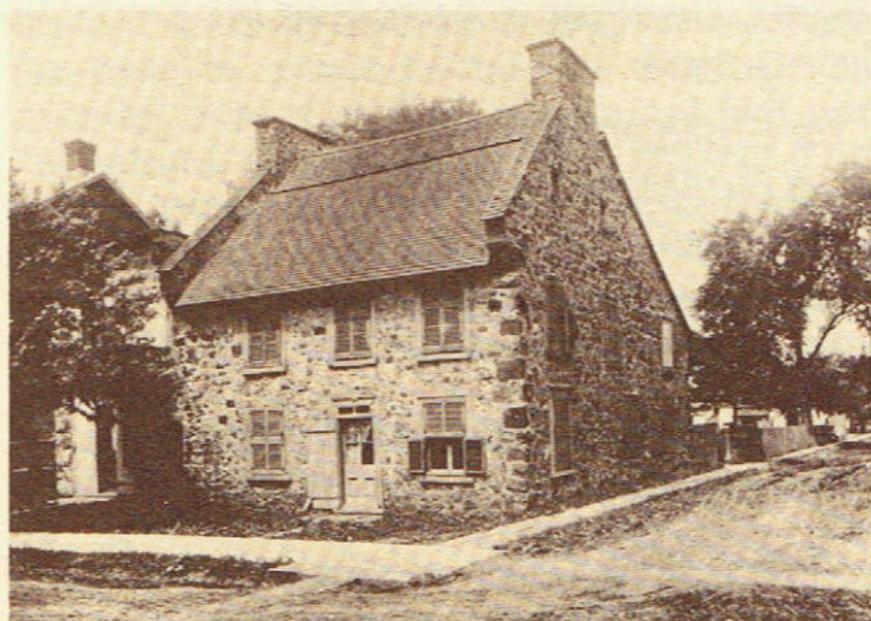


**Chemin de Chambly à Longueuil**

# **LES PREMIERS COUPS de feu de 1837-1838**



**Maison du patriote Alexis Rollin, Chemin de Chambly à Longueuil, maintenant Maison Rollin-Brais. Musée Charles-Le Moyne, fonds Lulham.**



**Maison du capitaine Vincent. Dans cette demeure du Chemin de Chambly furent fondues des balles ayant servi aux premiers coups de feu des Troubles de 1837. Société d'histoire de Longueuil: Collection Marie-Victorin.**

Cette brochure a été produite  
par la Société d'histoire de  
Longueuil pour le Comité des  
patriotes de 1837-1838  
grâce à la contribution de:

*Viger, Deniger & Associés Inc.*  
Longueuil

*Les Entreprises*  
*Léo Guilbeault Ltée*  
Longueuil

*Brissette & Saint-Jacques*  
Longueuil

*Restaurant le Saint-Mathieu*  
Vieux-Beloeil

*Gaston L'Écuyer*  
Boucherville

Réalisation : Edouard DOUCET

novembre 1979

Société d'histoire de Longueuil  
B.P. 175, succursale "A"  
Longueuil  
J4H 3W6  
Téléphone: 677-4773 (le mercredi après-midi)  
677-5454

**L**e 17 novembre 1837, les patriotes tiraient à Longueuil les premiers coups de feu pour la revendication de leurs droits: premier acte d'un long drame qui finit par l'échafaud, l'incendie, la ruine et l'exil d'un grand nombre. Une lutte parlementaire s'ensuivit, qui nous assura dix ou douze ans après 1837, **le véritable régime responsable tel que nous le possédons aujourd'hui.**

L'autorité anglaise, se voyant menacée d'une révolte générale, essaya de contrôler ce soulèvement par l'arrestation des chefs du mouvement. Des mandats furent émis contre Papineau, Morin, Nelson et une foule d'autres citoyens haut placés; M. Desmarais, notaire, et le Dr Davignon (frère du Dr Pierre Davignon qui devint maire de Longueuil en 1853), tous deux alors de Saint-Jean d'Iberville, furent compris dans la liste des proscrits.

On envoya pour les arrêter un petit détachement de la cavalerie volontaire (dragons de Montréal), commandé par le capitaine Moulton.

Celui-ci s'empara sans peine des deux prisonniers et les conduisit à Montréal, enchaînés dans un wagon; il était aidé d'un constable du nom de Mâlo et de deux gardiens.

## RENCONTRE DES ANGLAIS ET DES CANADIENS SUR LE CHEMIN DE CHAMBLY

La triste nouvelle de ces arrestations se répandit comme l'éclair dans le comté de Chambly. Le capitaine Vincent avait fait avertir en toute hâte Bonaventure Viger, qui demeurait à Boucherville, qu'un détachement de cavalerie était passé sur le Chemin de Chambly pour opérer ces arrestations.

Le 17 novembre, le vendredi, dès avant cinq heures du matin, Viger se rendit chez le capitaine Vincent (Joseph Vincent demeurait sur une terre près de l'église de Saint-Hubert qui était alors de la paroisse de Longueuil) où il trouva réunis un bon nombre d'habitants de Boucherville, de Longueuil et de Chambly, tous armés de fusils, de fourches ou de faux.

Vincent lui raconta ce qui s'était passé. "Voyez, dit-il, comme je suis couvert de boue; si je ne m'étais pas jeté dans le fossé, la troupe m'aurait arrêté."

S'adressant ensuite aux gens réunis dans sa maison, Vincent leur conseille de se préparer à faire le coup de feu et à passer le reste de la nuit à fondre des balles.

A la pointe du jour, un homme arrive à toute bride et annonce que le notaire Desmarais et le Dr Davignon avaient été arrêtés par les dragons volontaires de Montréal.

— Que faut-il faire? dit Vincent.

— Délivrer les prisonniers, dit Viger, et aller du côté du village attendre la troupe.

— Qui a un bon cheval? dit Vincent.

— Moi, répondit Viger.

— Eh bien, en avant! arrangez les choses comme vous l'entendrez.

On se mit en marche, Viger en tête, re-

crutant tous ceux qu'on pouvait rencontrer en route.

Rendu au village de Longueuil, on apprend qu'un détachement de réguliers est arrivé pour prêter main-forte à la cavalerie, et on lui dit que le village serait mis à feu et à sang si la lutte avait lieu là.

— Eh bien, retournons sur nos pas! dit Viger.

Ils se mirent en marche et s'arrêtèrent à environ deux milles du village, près de la *petite savanne*; ils entrèrent sur la terre de Joseph Bessette; là, les habitants se placèrent au coin de la terre, le long de la clôture de Gabriel Brissette et du Chemin de Chambly, et résolurent d'y attendre la troupe.

Viger, dont la bravoure et la détermination nous sont bien connues, disposa ses hommes de manière à produire le plus grand effet possible; mais les préparatifs ne furent pas longs, car un nuage de poussière, et le bruit des voitures et des pas de chevaux leur apprirent que la cavalerie arrivait.

Viger, ses manches de chemises retroussées jusqu'aux coudes, un grand sabre à la main, et placé sur le plat d'une grosse pierre qui s'avancait dans le fossé du chemin, d'une voix forte, cria aux volontaires qui arrivaient au petit trot avec les deux prisonniers: "Halte! livrez-nous les prisonniers, au nom du peuple!"

Il ne reçut aucune réponse à cette première demande.

Il cria une seconde fois: "de Dieu et de grâce, livrez-nous les prisonniers!"

— *Attention*, dit alors Ermatinger, *go on! make ready! fire!*

— Halte! répond Viger une troisième fois, livrez-nous les prisonniers!

Pour toute réponse, la troupe tire sept à huit coups de fusil.

Viger est atteint par deux balles; l'une lui coupe l'extrémité du petit doigt et l'autre lui effleure la jambe; il n'avait alors qu'une partie de ses hommes auprès de lui: il leur crie: "Que la mère de Dieu nous protège et que le diable les emporte: Feu!"

Aussitôt les habitants tirent sur les chevaux du wagon et sur ceux des volontaires; Viger, ajustant celui qui était à la tête de la cavalerie, l'atteint au genou.

Les chevaux, effrayés par les coups de fusil, se cabrent et prennent la fuite à travers les champs, dans toutes les directions.

Les Anglais ou volontaires sont convaincus qu'ils ont affaire à une centaine d'hommes déterminés. Viger profite de la confusion de l'ennemi. Debout sur la clôture, il parle, crie, commande, comme si partout des hommes cachés attendaient ses ordres.

— En avant, dit-il, mes braves, mort aux *chouayens* (transfuges). Feu!

Les volontaires, pris par surprise, effrayés et montés sur des chevaux atteints par des balles, partent au grand galop, et toute la troupe prend la fuite, abandonnant les deux prisonniers dans le wagon avec l'officier Mâlo. Celui-ci, tout effrayé, prend aussi le parti de se sauver; en partant, il décharge ses deux pistolets en arrière sur les prisonniers, croyant les atteindre et les tuer, puisqu'il ne pouvait les livrer vivants à la justice. Mais les prisonniers, s'étant jetés à plat-ventre dans le wagon, dès les premiers coups de feu, pour se protéger contre les balles, ne furent pas atteints.

Les deux chevaux du wagon furent tués sur-le-champ, et plusieurs autres blessés;

l'un de ces derniers, qui était monté par le volontaire Sharp, et qui avait reçu une balle au jarret, alla s'abattre sur le Champ-de-Mars, à Montréal.

Pas un seul Canadien ne fut atteint, à part Viger. Malgré la panique, un vieux dragon eut la bravoure de venir au milieu des balles des Canadiens et tirer son pistolet sur ceux-ci; mais ce fut sans succès.

L'huissier Mâlo qui avait fui, et qui craignait sans doute la fureur des ennemis, courut se cacher sous le four de François Benoit, dans la *petite savanne* (aujourd'hui boulevard Sainte-Foy).

Le feu terminé, les Canadiens trouvèrent les deux prisonniers couchés au fond du wagon et les amenèrent chez François Charron; aussitôt rendus là, ils les délivrèrent de leurs bracelets en fer. D'autres rapportent que les Canadiens conduisirent les prisonniers chez Olivier Fournier, forgeron, où ils avaient à passer pour se rendre chez Charron. De là, on se rendit chez Vincent, où l'on célébra avec enthousiasme le premier triomphe des patriotes sur les bureaucrates.

Malheureusement, le succès n'accompagna pas longtemps les patriotes.

La victoire de Saint-Denis fut la seule qui suivit le drapeau français; les désastreuses batailles de Saint-Charles et de Saint-Eustache achevèrent de mettre en déroute ce noyau de braves qui combattaient sans armes, sans préparatifs, sans entente et sans chefs.

L'autorité anglaise, enorgueillie de son facile triomphe, sentit se réveiller en elle son ancienne haine pour le nom français. Les arrestations, les emprisonnements, les

déportations et les pendaisons furent longtemps à l'ordre du jour.

Longueuil, qui avait donné le signal de la révolte, vit plusieurs de ses principaux citoyens arrêtés et emprisonnés; on jeta en prison successivement Augustin Dubuc, Casimir Boutheiller, Alexis Boutheiller, Toussaint Fournier dit Préfontaine, Godfroid Lagu, Louis Trudeau, François Collin et le Dr Alexis Rollin (du village de Longueuil); ces deux derniers furent arrêtés au village et amenés à Chambly, où ils furent détenus trois jours dans une des voûtes du fort et ensuite relâchés. Monsieur J. Dion, gardien du fort, nous dit que cette voûte existe encore; c'est celle qui est située au coin du fort, le plus près de la grève du bassin formé par la rivière Richelieu.

Jean-Baptiste Trudeau ne fut pas arrêté; mais la police, croyant qu'il connaissait le lieu où des armes et des munitions avaient été cachées, se rendit à sa demeure; on le saisit et on voulut lui en faire dévoiler le secret; mais on ne put rien obtenir. Après même lui avoir mis la corde au cou et l'avoir presque étranglé à trois reprises différentes, désespérant de ne rien savoir, les Anglais l'abandonnèrent.

Outre les prisonniers plus haut nommés, il y eut plusieurs autres citoyens qui, pour éviter les dangers de la prison, de l'exil, et même de l'échafaud, furent obligés de s'expatrier ou de se cacher, entre autres le capitaine Joseph Vincent et Alexis Collin.

Chacun sait que Viger, qui était de Boucherville, fut fait prisonnier, qu'il donna beaucoup de trouble à ses gardiens, et finit par être exilé aux Bermudes. Heureusement, sa condamnation, ayant été trouvée illégale en Angleterre, fut annulée et, après quelques mois d'exil, Viger revint au pays avec ses compagnons d'infortune.

## RÉCLAMATIONS DE LONGUEUIL POUR PILLAGE ET INCENDIE

Le gouvernement, devenu libéral envers les Canadiens, indemnisa plus tard ceux qui avaient souffert des dommages durant cette rébellion (1837-38).

Voici quels furent ceux de nos concitoyens qui furent dédommagés.

La première liste est celle dont les réclamations furent examinées et payées.

|                       |                                   |
|-----------------------|-----------------------------------|
| Louis Trudeau         | Livres 18 10 0                    |
|                       | pillage                           |
| Narcisse Trudeau      | 119 15 0                          |
|                       | pillage                           |
| Alexis Collin         | 50 17 0                           |
|                       | destruction                       |
| André Trudeau         | 12 10 0                           |
|                       | nourriture et logement de troupes |
| Charles Trudeau       | 13 01 6                           |
|                       | pillage                           |
| Luc Dubuc             | 221 10 7                          |
|                       | incendie et pillage               |
| Jos. Huot             | 1 10 0                            |
|                       | fusil livré                       |
| Christophe Fournier   | 9 13 8                            |
|                       | pillage                           |
| Henry Stephens        | 14 12 6                           |
|                       | pillage                           |
| Toussaint Préfontaine | 24 0 6                            |
|                       | pillage                           |
| Laurent Collin        | 100 00 0                          |
|                       | pillage et logement de troupes    |
| Vve F. Viau           | 18 19 2                           |
|                       | nourriture et logement            |
| Christophe Fournier   | 10 00 0                           |
|                       | pillage                           |
| Total .....           | 614 10 11 livres                  |

Les réclamations suivantes n'ont pas été examinées.

|                   |                                   |
|-------------------|-----------------------------------|
| Bazile Daigneau   | Livres 1 05 0                     |
|                   | pillage et destruction            |
| Joseph Huot       | 1 10 0                            |
|                   | pillage et destruction            |
| Etienne Bouteille | 6 05 0                            |
|                   | pillage et destruction            |
| Louis Bouteille   | 1 05 0                            |
|                   | pillage et destruction            |
| Michel Gervais    | 1 00 0                            |
|                   | pillage, incendie et destruction. |
| Thomas Hughes     | 25 05 0                           |
|                   | pillage, incendie et destruction. |

Total . . . . . 36 05 0 livres

(Jodoin et Vincent: Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil, pp 334 à 340)

## LE RÉGIMENT DE CARIGNAN OUVRE, EN 1665, LE CHEMIN DE CHAMBLY

Cette histoire se déroule entre Boucherville et La Prairie, depuis le Saint-Laurent jusqu'au Richelieu. Déjà en 1535 des sédentaires amérindiens cultivaient certaines parties du territoire qui allaient devenir la seigneurie de Longueuil 133 ans plus tard. L'étonnante carte d'Hochelaga reproduite par Faillon dans le tome 1er de son Histoire de la colonie française en Canada témoigne de leur vie sociale passablement développée. Quel bouleversement anéantit les premiers agriculteurs "longueuillois"? Car le 26 octobre 1665, foin des champs cultivés: c'est à travers bois et marais que trente-six hommes et six officiers du régiment de Carignan ouvrent, entre le fort Saint-Louis et Longueuil, l'embryon de la plus ancienne route du Canada, l'actuel Chemin de Chambly!

Trois mois plus tard, Charles Le Moyne et quinze habitants y foulèrent la neige avec leurs raquettes dans le but de faciliter le passage à M. de Salières et sa troupe, partis de Montréal ravitailler le fort Saint-Louis. Le futur seigneur de Longueuil venait à peine de recouvrer sa liberté: les Iroquois la lui avaient rendue, sans doute impressionnés par la force de frappe du célèbre régiment dont Le Moyne leur avait annoncé la venue imminente pendant ses cinq mois de captivité.

**Officiers du régime  
de Carignan-  
Salières (1665)**

Dessin de Tom  
McNelly édité par  
Ralph-Clark-Stone  
1966.



Ces militaires arrivèrent à point nommé. On peut même affirmer que, sans leur présence, l'histoire de Longueuil eût été différente, puisque son fondateur serait sans doute mort torturé. Ce n'est pas par hasard qu'aucun censitaire ne mettait encore en valeur la concession dont Le Moyne s'était porté acquéreur dès 1657. Hollandais, Anglais et Français s'égorgeaient sauvagement par Indiens interposés. Les Iroquois, maîtres du Richelieu, voulaient s'assurer la suprématie du Saint-Laurent et avaient fait des massacres jusque dans l'Île-à-la-Pierre, sur l'emplacement actuel de l'île Notre-Dame, à Terre des HOMMES!

Le réseau de forts sur le Richelieu amena une accalmie propice à la colonisation. Et après avoir passé en revue l'uniforme brun et gris des soldats du régiment de Carignan partis de Montréal approvisionner le fort de Chambly, certains arbres de la seigneurie de Longueuil virent trois d'entre eux troquer leur fusil à platine pour la hache du défricheur. Après leur licenciement, M. Le Moyne offrit des terres à Mathurin Collin dit Laliberté (Cie Saint-Ours); à Jacques Viau dit Lespérance (Cie La Frédière); et à Jean Robin dit Lapointe (Cie Sorel).

Ils abattirent ce qu'il fallait d'érables, liards, ormes et hêtres pour relayer les sédentaires amérindiens dans la culture des champs. Aussi quelques pins blancs gros et grands qu'ils équarrèrent pour en faire les solives de leurs maisons de pierre, analogues à certaines qui résistent encore aux assauts du "progrès".

Trois cents ans après, des Lapointe, des Lespérance et des Laliberté sont toujours citoyens de Longueuil!

**Edouard Doucet**

**PUBLICATIONS DE LA  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DE LONGUEUIL**



**Histoire de Longueuil,  
par Robert Rumilly, 1974: \$10**

**Longueuil en Nouvelle-France,  
par Louis Lemoine, 1976: \$7**

**Cahiers de la Société  
d'histoire de Longueuil,  
brochures de 32 pages.**

**Cahiers nos 1 à 5: \$1;  
cahiers subséquents: \$1.50**